



RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES :

Direction Sports du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi 20 novembre de 9h à 12h : **01 39 74 66 04**
courriel : sports@andresy.com

INSCRIPTIONS :

jusqu'au samedi 20 novembre : par correspondance postale à la Direction Sports, 57 avenue des Robaresses 78570 ANDRESY
Chèque à l'ordre de « O.M.S. » et certificat médical joints.

du 20 au 26 novembre à la Direction Sports, 57 avenue des Robaresses 78570 ANDRESY (près de la piscine).

de 9h à 12h (pour le 20 novembre), de 9h à 12h et de 14h à 17h (du 22 au 26 novembre).

le samedi 27 novembre : à l'Espace Julien Green, - 4, boulevard Noël Marc (près de la Mairie), de 9h à 12h et de 14h à 17h.

le dimanche 28 novembre : au plus tard 30 minutes avant le départ, sous le marché couvert - boulevard Noël Marc.

RETRAIT DES DOSSARDS :

A LA DIRECTION SPORTS 57 , avenue des Robaresses - Centre Louise Weiss (près de la piscine) les 25 et 26 novembre 2010.

A L'ESPACE JULIEN GREEN (près de la Mairie 4, boulevard Noël Marc) le samedi 27 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h.

SUR PLACE le dimanche 28 à partir de 7h30.

Pour des raisons liées au bon déroulement de la manifestation, il est fortement conseillé de retirer son dossard la veille de la course.

VESTIAIRES :

Gymnase et salle polyvalente Saint-Exupéry à proximité de l'arrivée.

RÈGLEMENT :

Les concurrents s'engagent :

à fournir lors de l'inscription, une photocopie de leur licence ou un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Les concurrents devront se conformer aux règles normales de la circulation.

Des contrôles seront effectués sur le parcours par les organisateurs. Tout participant non pointé à un contrôle sera exclu du classement. **Tout concurrent qui abandonne devra obligatoirement remettre son dossard et la puce au contrôle d'arrivée.**

Les coureurs qui ne respectent pas le parcours officiel seront disqualifiés. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant se produire lors de la manifestation.

Les puces doivent impérativement être restituées sitôt le parcours terminé même en cas d'abandon. Toute puce perdue ou non rendue sera facturée 12,20 €.

TRANSPORTS ET ACCÈS :

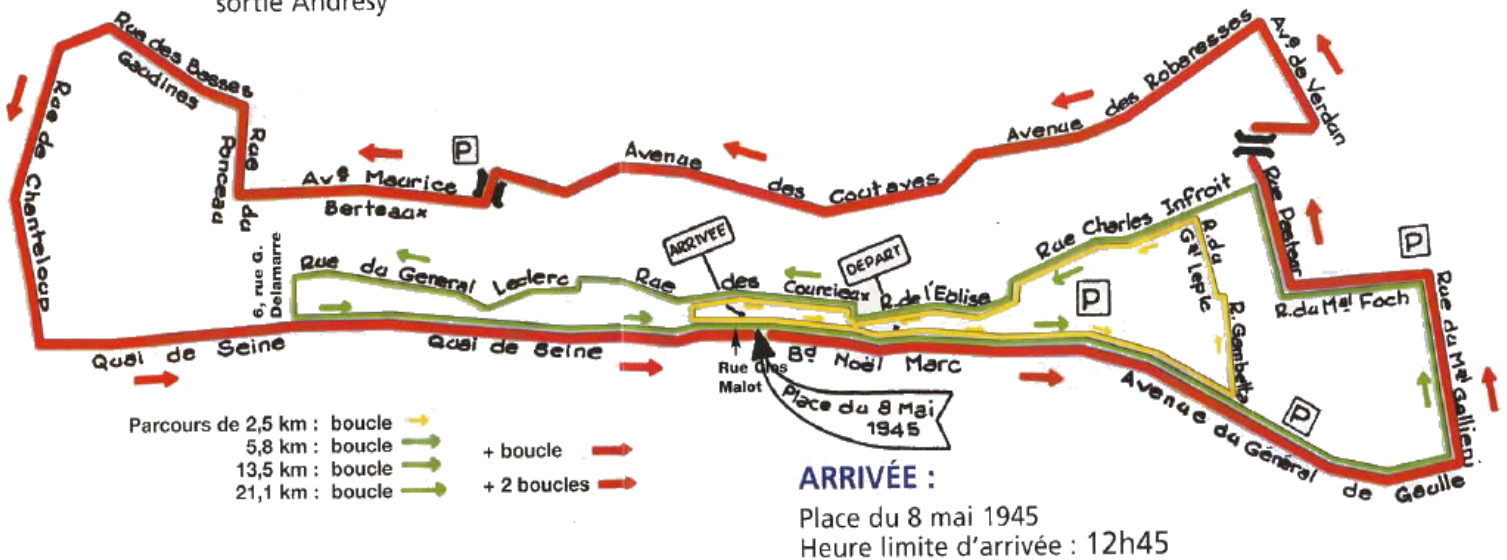
- Train : gare St Lazare : ligne J Transilien SNCF direction Mantes par Conflans descendre à la gare d'Andrésy
- RER : ligne A : descendre à la gare de Conflans-Fin-d'Oise
- Voiture : A13 : sortie Poissy, direction Andrésy
A15 : sortie St Ouen l'Aumône direction Versailles, sortie Andrésy

LE PARCOURS :

emprunte les rues de la ville.
Seule difficulté,
la côte de Verdun : 16 %.

RAVITAILLEMENT :

3 postes à votre disposition
à partir du 6^e kilomètre.



Point kinésithérapeutes à l'arrivée

DÉPART :

au portique face à l'église

9h15	21,1 km
10h30	13,5 km
10h45	5,8 km
11h	2,5 km (années 98 et avant)
11h10	2,5 km (années 99 à 03)

STATIONNEMENT : [P]

- gare d'Andrésy
- avenue Général de Gaulle (ex. quai de l'Oise)
- contre-allée Maréchal Foch
- avenue d'Eylau

DROITS D'INSCRIPTION :

	Sur place	dimanche matin :
Né en : 99 et après :	2 €	3 €
98 et 97 :	4 €	7 €
96 et avant :	8 €	10 €

Les droits d'inscription s'entendent par concurrent.

Le chèque doit être établi à l'ordre de :

O.M.S. Andrésy

et adressé à :

Direction Sports, 57, avenue des Robaresses -78570 Andrésy.

Il est recommandé de faire parvenir vos demandes d'inscription avant le **samedi 20 novembre 2010**.

Pas d'inscription si le bulletin est incomplet et/ou le chèque et le certificat médical non joints.

Inscription en ligne : www.topchrono.biz (paiement sécurisé).

BULLETIN D'INSCRIPTION :

Course :

Nom :

Prénom :

Année naissance Masculin Féminin

Code club FFA : Club :

N° licence : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de tél. : Courriel :

Conformément à la loi du 23 mars 1999

POUR LES LICENCIÉS :

Joindre **obligatoirement** une photocopie de la licence en cas d'inscription par correspondance, ou présenter **obligatoirement** la licence en cas d'inscription sur place.

Pour les engagements collectifs des clubs, merci de nous envoyer votre liste avec les photocopies des licences des engagés.

POUR LES NON LICENCIÉS :

Joindre **obligatoirement** à ce bulletin d'inscription un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Documents à présenter en cas d'inscription sur place.

AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans) :

J'autorise mon enfant :

à participer à la course sous mon entière responsabilité.

Date et signature obligatoires :

(signatures des parents)

Course	1	2	3	4	5
Distance	2,5 km	2.5 km.	5,8 km	13,5 km	21,1 km
Horaire départ	11h10	11h	10h45	10h30	9h15
Années	99 à 03	98 et avant	94 et avant	92 et avant	92 et avant
Classements	Pas de classement	98/97 - 96/95	Par catégorie	Par catégorie	Par catégorie
		(benjamins-minimes)			
	Médaille pour tous		Tee-shirt pour tous		
Récompenses		3 premiers par catégorie	3 premiers par catégorie	3 premiers par catégorie	3 premiers par catégorie
		Benjamins H/F (98/97)		Juniors H/F (92/91)	Juniors H/F (92/91)
		Minimes H/F (96/95)	Cadets H/F (94/93)	Espoirs H/F (90/88)	Espoirs H/F (90/88)
			Juniors H/F (92/91)	Seniors H/F (87/71)	Seniors H/F (87/71)
			Autres catégories H/F (90 et avant)	vétérans H/F (70 et avant)	
					Vétérans 1 H/F (70/61)
					vétérans 2 H/F (60/51)
					Vétérans 3 H/F (50/41)
				Vétérans 4 H/F (40 et avant)	
Challenge des clubs		Cumul des points des 4 premiers sur les courses 3, 4 et 5			
Challenge du nombre par association		Nombre de classés sur les courses 3, 4 et 5			
Challenge des associations andrésiennes		Cumul des kilomètres parcourus sur les courses 2, 3, 4 et 5			

Course 1 : Les accompagnateurs de concurrents aux courses n'ont pas à payer d'inscription et ne portent pas de dossard.

21,1 km qualificatif au Championnat de France.

5,8 km - 13,5 km - 21,1 km : ces courses comptent pour le challenge de la Communauté d'Agglomération des 2 Rives de Seine.